PRÉAMBULE
PAYSAGES ET IDENTITÉS DE NANTES MÉTROPOLE

Considérer l'identité du territoire et les enjeux paysagers comme préalables aux projets d'aménagements et élaborer une démarche de conception paysagère des espaces publics, permettra de renforcer la cohérence entre la ville, ses habitants, leur territoire et les volontés de transformations.
De ce parti-pris découle la nécessité de commencer par définir de quoi parle-t'on (paysages, espaces publics, voiries, etc), puis, plus précisément, de donner un aperçu de ce qui constitue le territoire de Nantes métropole et de ce qui caractérise ses paysages.

INTRODUCTION

PRÉAMBULE : PAYSAGES ET IDENTITÉS

ESPACES PUBLICS ET PAYSAGES, DES TERMES À REDÉFINIR p.36
1 - Paysage(s), territoire(s)
2 - Paysages urbains, espaces publics et voiries
DESCRIPTION DU TERRITOIRE p.40
1 - Situation à grande échelle
2 - Socle
3 - Constitution historique
4 - Grandes cohérences territoriales
5 - «Traits paysagers» emblématiques
DES TYPOLOGIES DE PAYSAGES p.86
1 - Atlas des paysages de Loire-Atlantiques
2 - Étude paysagère de la ville de Nantes
3 - Un atlas des paysages de Nantes Métropole ?

ENJEUX PAYSAGERS À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

CRITÈRES PAYSAGERS DANS L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

COMPRENDRE L'INTERACTION DE L'AMÉNAGEMENT SUR LES USAGES

BOÎTE À OUTILS :
CONSEILS DE CONCEPTION ET DE MISE EN OEUVRE

CONCLUSION ET ANNEXES

ESPACES PUBLICS ET PAYSAGES, DES TERMES À REDÉFINIR

Le paysage, c'est d'abord un **regard**, la représentation que les hommes se font de leur milieu de vie, qui devient, par ce processus, quelque chose d'identifié et de partagé. Le terme renvoie à la notion de perception et de **représentation individuelle ou sociale** d'un espace réel bâti ou non.

« Le paysage est une partie de territoire telle qu'elle est perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » (Convention de Florence)

Le paysage est donc, en plus d'être un système de relations naturelles et anthropiques entre les choses, une mise en perspective culturelle de la société.

Au-delà du regard, du point de vue, du panorama et de ce passé «pictural», le paysage est surtout une **approche sensible** du monde, caractérisée par la pluralité des sens (la vue mais aussi l'ouïe, l'odorat, le toucher, ...) et des perceptions et par l'importance de la position du **corps dans l'espace** : c'est là que cela devient une **notion subjective**.

Le paysage c'est également **un «site»**, un lieu, et nous tenons ici à reprendre la citation mise en introduction de l'APR précédent, car elle nous semble la plus à même de formuler cette idée :

«en rendant (…) leur mesure à des données géographiques refoulées (la vue d'un coteau, le profil d'un méandre, la fertilité d'un sol, la masse d'un couvert végétal,…), en réinterprétant des tracés ou des ouvrages anciens (l'orientation d'un parcellaire, la courbe de niveau d'une enceinte ou d'une terrasse, l'emprise des voies désaffectées,…), ***le projet s'attache à la restauration d'un socle commun et partagé : le paysage****. En somme, le site, mixte de données géographiques et historiques, n'est pas un contexte dans lequel il s'agit d'insérer un programme, fût-il d'espace public, mais constitue la matière même du projet : c'est presque en lui que le programme de l'intervention sur l'espace ouvert serait à déchiffrer. La plupart des projets paysagers dans les tissus brouillés et déstructurés, quels que soient leur échelle et leur programme, marquent l'ambition non pas tant de s'intégrer que, plus radicalement, de* ***manifester le site****.»* (Sébastien Marot).

En effet, le paysage c'est d'abord ce qui est là, visible ou invisible, et qu'il faut apprendre à voir et à prendre en compte (à l'opposé d'un processus de «tabula rasa»).

Michel Corajoud écrit : *«****Assumer l'existant pour le transformer*** *c'est, à notre sens, ce qui fonde la pensée paysagère.»*

On parle ici d'un paysage **matériel et tangible**, un socle commun et partagé, caractérisé par des données géomorphologiques, climatiques , lieu de l'installation humaine et transformé par celle-ci.

Il ne faut pas confondre paysage et territoire, ce dernier mot étant victime d'une utilisation croissante et excessive depuis plusieurs dizaines d'années. **«Territoire»** renvoie plus au domaine de la géographie, et en particulier de la géographie humaine et politique. L'essentiel est que le terme de territoire renvoie au réel, à l'**espace socialisé et vécu** ; il peut être synonyme d'appartenance juridique ou politique, de spécificité naturelle ou culturelle, et implique d'avoir des frontières et des limites.

Le paysage n'a pas de vraies limites.

«Les architectes paysagistes sont des penseurs touche-à-tout qui s'attachent à construire ***une vision d'ensemble****».* (Tim Waterman)

Parmi les particularités de l'approche paysagiste, on peut citer : travailler avec **le temps** ; travailler avec **le vivant** (le végétal mais aussi les hommes, les animaux, ...) ; penser **les bords et les limites** des choses ainsi que ce qui les relient ou les séparent ; penser **la traversée des échelles**, imbriquant ensemble le détail, le territoire et les échelles intermédiaires.

« Le paysage est l'expression d'une ***relation dynamique*** *entre le territoire concret et celui qui le perçoit».* (Direction de l'espace rural et de la forêt)

Est donc introduite une idée de **transformation**, d'action, très importante : le paysage n'est pas qu'un regard ou un existant. C'est aussi un système, dont nous faisons partie, en perpétuelle métamorphose. Le travail des paysagistes devient donc une transformation consciente et dynamique.

«Pour les aménageurs et les paysagistes, le paysage e*st à la fois réel et idéel, objectif et subjectif. Il renvoie au territoire et sa réalité géographique tout en tenant compte de sa perception et de la dimension sensible du vécu. Le paysage,* ***chargé de valeurs d'usage****, peut du coup être considéré comme* ***moteur de la construction des territoires****. L'observateur, par la prise de conscience de sa perception propre des paysages (ou par la perception sociale ou culturelle) va influer en tant qu'acteur sur l'espace réel de son territoire : de là découle la notion de « faire du paysage » ou d'aménagement paysager. Ces interrelations sous-tendent une dimension dynamique et donc une évolution dans le temps à prendre en compte à la fois dans la réalité du territoire mais aussi dans la subjectivité de sa perception.»*

2. PAYSAGES URBAINS, ESPACES PUBLICS ET VOIRIES

Le rôle des paysagistes est ce regard et cette capacité à transformer un existant en prenant en compte sa complexité, son histoire, son devenir.

Le paysage ce n'est pas que la campagne, les montagnes, les parcs ou les jardins : le paysage c'est tout ce qui est **l'espace ouvert**, sous le ciel, ou, pour encore citer Michel Corajoud, «*là où le ciel et la terre se touchent*».
Les **paysages urbains** sont donc des paysages comme les autres ; plus anthropisés, parfois plus complexes.

En ville, les espaces ouverts dont nous parlions précédemment sont constitués principalement par la trame des espaces publics.

«Les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux, bref le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de ***l'accessibilité et de la gratuité.****» (Thierry Paquot)*
Au sens strictement spatial, les espaces publics sont donc des **volumes d'espaces ouverts** et accessibles à tous.

Les espaces publics dans la ville ont un rôle social fondamental : recul de la ville sur elle-même, lieu de monstration et de conflits, ils sont **le lieu de la sociabilité**. Négatifs des espaces privés, ils sont le lieu du vivre-ensemble, de la cohabitation ou de la confrontation des usages, des populations, des volontés, des vitesses. Michel Lussault écrit que nous sommes passés ***«de la lutte des classes à la lutte des places»*** et cela exprime bien cet enjeu contemporain d'un espace public partagé, pour tous

«L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des ***espaces de passage et de rassemblement*** *qui est à l'usage de tous, soit qui n'appartient à personne, soit qui relève du domaine public. Simultanément, il forme la* ***structure spatiale*** *des voiries qui relie les parcelles privées groupées en îlots, favorise leur relation et leurs commerces (réseaux de circulation...), leur subsistance (égouttage, adduction d'eau...), leur densification (la dimension des îlots...), ou codifie leurs* ***statut*** *(hiérarchisation géo-sociale, monumentale, fonctionnelle...) à travers* ***un vocabulaire formel*** *basé, sommairement, sur la rue et la place. Simultanément à ces fonctionnalités, il favorise* ***l'expression de la vie et des libertés publiques****, et par nature constitue le champ des* ***conflits sociaux*** *(places publiques). Comme structure, il détermine le développement naturel des villes (l'extension du damier urbain par exemple) et s'adapte au site (réseau des rues et réseau des eaux usées) et aux flux de déplacement (ports, quais, gares, autoroutes, boulevards...).»* (Wikipédia)

En aménagement, les espaces publics sont ce qui relève **de la responsabilité publique**, de l'État ou des Collectivités territoriales. Aménagé avec des objectifs collectifs, «publics», par la collectivité elle-même. C'est aussi physiquement ce qui tient la ville : les espaces publics et plus particulièrement les espaces ouverts, forment un réseau, une trame, qui est en quelque sorte **l'ossature de la ville**, une structuration des pleins par les vides.

Mettant en lien les espaces (et les intérêts) privés, offrant des **lieux de respiration** et «d'espacement», ils sont plus qu'essentiels. Pour les paysagistes, ils sont ce qui doit venir en premier dans la construction de la ville, tel qu'Alexandre Chemetoff l'a mis en place sur le projet de l'île de Nantes.

L'espace public est aussi le théâtre de multiples usages et pratiques, de plus en plus divers, au-delà de la fonction ancestrale de circulation et de déplacement. Les rues, les routes, les boulevards, forment (en eux-mêmes et par leur fonction de mise en relation) de véritables espaces publics. **La trame viaire est trop souvent réduite à sa fonction circulatoire** (et souvent seulement automobile), alors que les voiries sont, fondamentalement et historiquement, d'abord des espaces publics.

Voilà pourquoi il semble intéressant, et même important, de **penser de manière conjointe la paysage, l'urbain et les espaces publics**, dans l'imbrication des échelles.

«Nantes a toujours été perçue par ses visiteurs comme une « grande ville ». Son paysage urbain présente en effet certaines caractéristiques étonnantes. Au-delà de son foisonnement d'activités et de ses encombrements, c'est surtout la mise en scène du bâti par l'espace public qui participe à cette impression. Ainsi, certains espaces publics majeurs présentent-ils une échelle démesurée (anciens cours de la Loire et de l'Erdre notamment), tandis que de nombreuses rues bordées d'immeubles hauts sont quant à elles très étroites, permettant une mise en scène de « grande ville » (rue d'Orléans: 8,5 mètres, rue Crébillon : 9 mètres, rue du Roi Albert : 14 mètre). Ce qui fait le charme de l'agglomération nantaise, c'est aussi l'opposition entre la ville austère de la fin du XVIIIème et le relief ondoyant des bords de Loire»

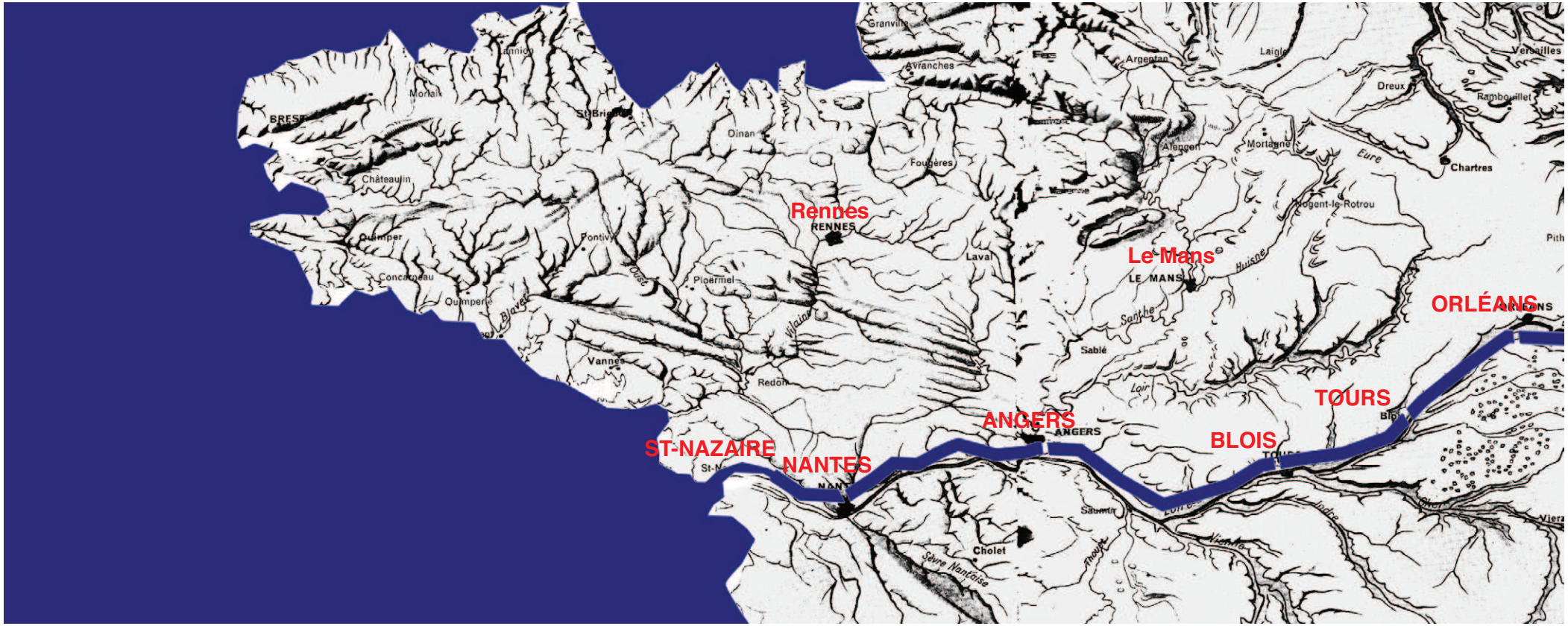
(extrait de l'atlas des paysages de loire-atlantique)

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

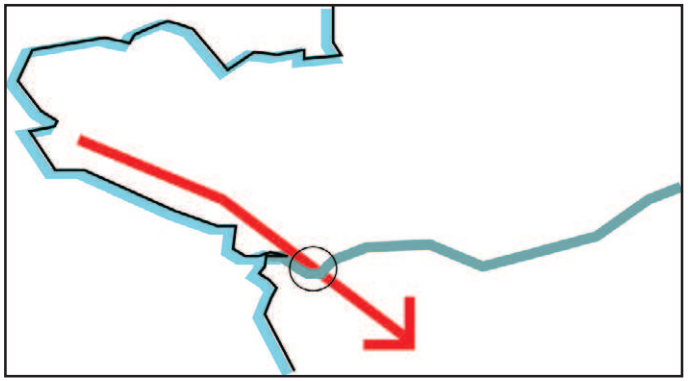
Pour comprendre comment prendre en compte le contexte et les paysages dans la conception des espaces publics, il faut commencer par décrire le territoire dans ses très grandes lignes. Brosser une ébauche d'un portrait de Nantes Métropole : situer le territoire à grande échelle ; en décrire le socle géomorphologique ; décomposer les étapes de sa constitution historique jusqu'à nos jours ; synthétiser les grandes cohérences géographiques ; et enfin, «faire voir» l'athmosphère et les qualités de ces divers paysages, leurs structures, leurs couleurs, leurs lumières, leurs matières.



1. SITUATION À GRANDE ÉCHELLE

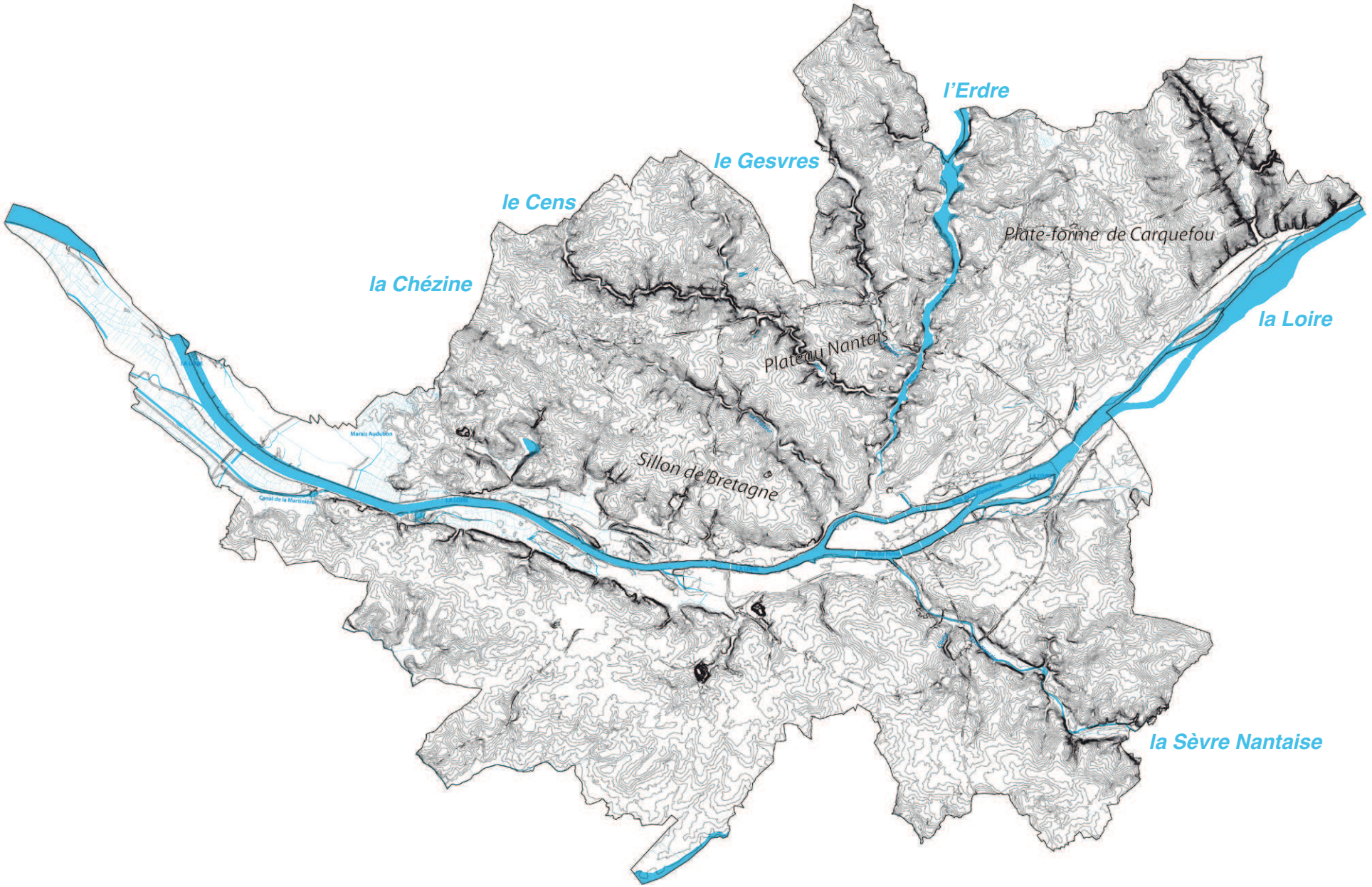


À grande échelle, Nantes se situe à la **rencontre entre le Sillon de Bretagne et les forces d'érosion de la Loire.** Le socle cristallin des plateaux est creusé par les rivières, tandis que la Loire, fleuve mouvant et sauvage, a dessiné son espace fait de méandres, de bras et d'îles. L'élargissement propre à **l'Estuaire** commence à Nantes, qui se situe donc à **la charnière entre Loire fluviale et Loire maritime.**



Le paysage c'est un socle, un sol sur lequel l'homme s'installe : **une géologie, un climat, des sols, un milieu, un fleuve.** Mais c'est aussi une histoire et la mémoire de cette histoire, lisible dans les traces laissées sur le territoire. Traces de la manière dont les hommes habitent et transforment leur milieu, traces de la constitution progressive de la ville et de la campagne…elles sont pour beaucoup dans ce qui fait la forme d'une ville ou d'un paysage à un instant donné. Une synthèse rapide de l'histoire de paysages nantais s'impose donc.

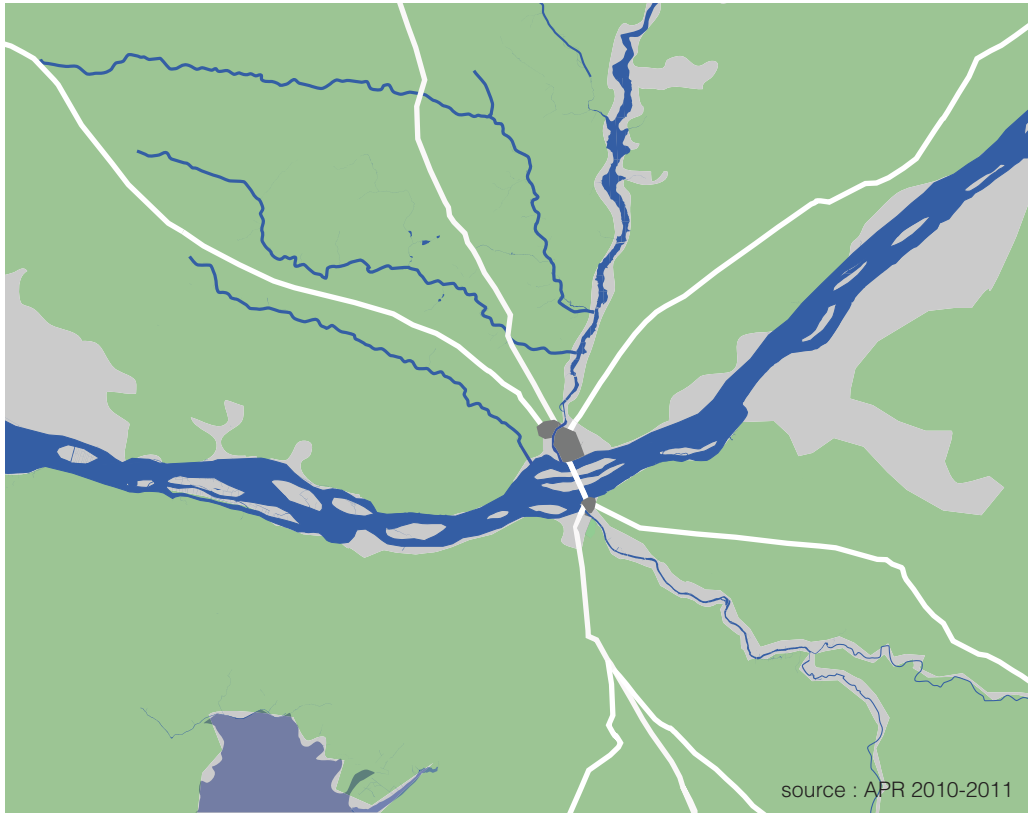
2. SOCLE


l'Erdre
le Gesvres
le Cens
la Chézine
Plate-forme de Carquefou
la Loire
Plateau Nantais
Sillon de Bretagne
la Sèvre Nantaise

3. CONSTITUTION HISTORIQUE

NANTES, VILLE DE CONFLUENCE ET DE FRANCHISSEMENT

Nantes fut au départ lieu d'un franchissement (qui resta unique jusque très tard) : des premiers ponts et passages à gués naquit une ville-passage. Aux environs de 2000 avant J.C. les premières occupations se sont installées à la **confluence entre l'Erdre et la Loire**, entre la rivière et le fleuve, c'est-à-dire, comme souvent, **à un point de passage stratégique à l'échelle territoriale**. Le noyau historique s'est formé au nord et la ville ne "traversera" littéralement la Loire que très tard, ce qui montre bien l'importance de la frontière que constitue le fleuve.



source : APR 2010-2011



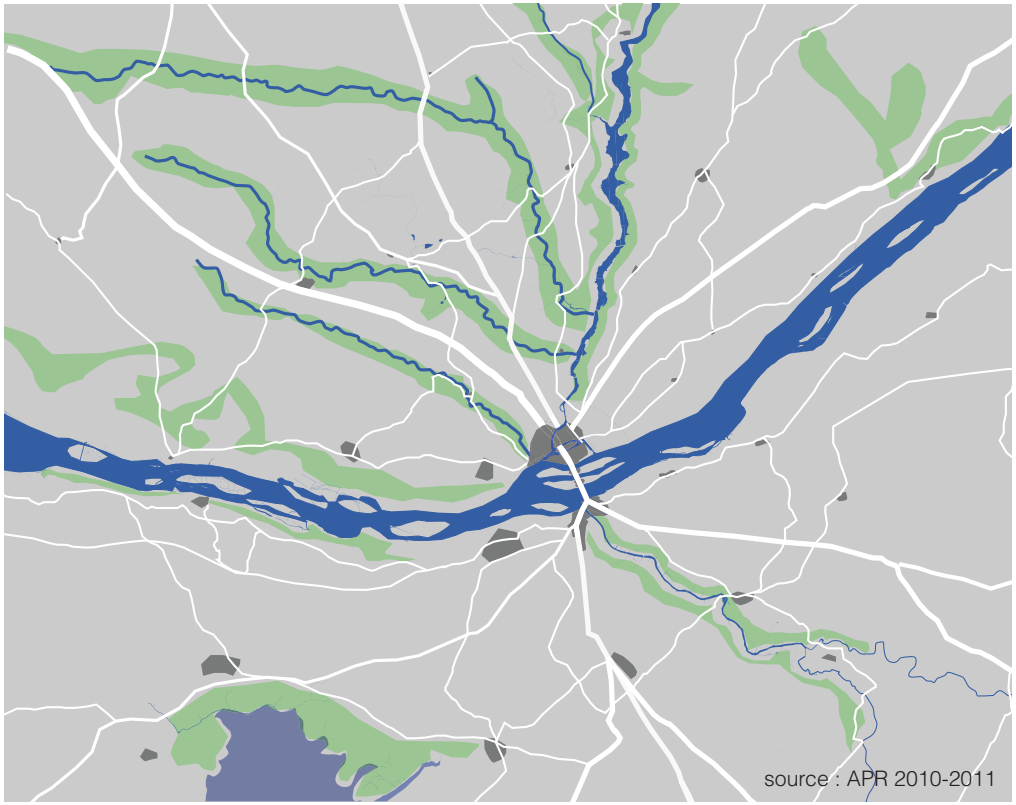
source : Nantes Métropole

LA MISE EN CULTURE DU TERRITOIRE

Les routes romaines, axes tracés d'une grande ville à l'autre, se sont placées sur les crêtes des plateaux, devenus agricoles. De la mise en culture du territoire naquit ensuite un maillage plus riche et plus transversal ponctué de **petits bourgs éparpillés** sur les plateaux agricoles. La campagne devient exploitée et habitée, les grands bois sont défrichés.
Jusqu'au XVIII-XIXème siècle, la ville de Nantes elle-même s'est peu développée, **se renouvelant à l'intérieur de ses propres enceintes sans vraiment s'étendre**. Décrite comme une ville ayant historiquement peu de relations avec sa campagne et les bourgs alentours, elle devint une ville carrefour, très vite orientée vers **le commerce** puis plus tard vers l'industrie, toutes deux des activités en lien direct avec **le port**. La ville s'ancra au fleuve en commençant à en coloniser les îles et les bras.



source : Nantes Métropole



source : APR 2010-2011

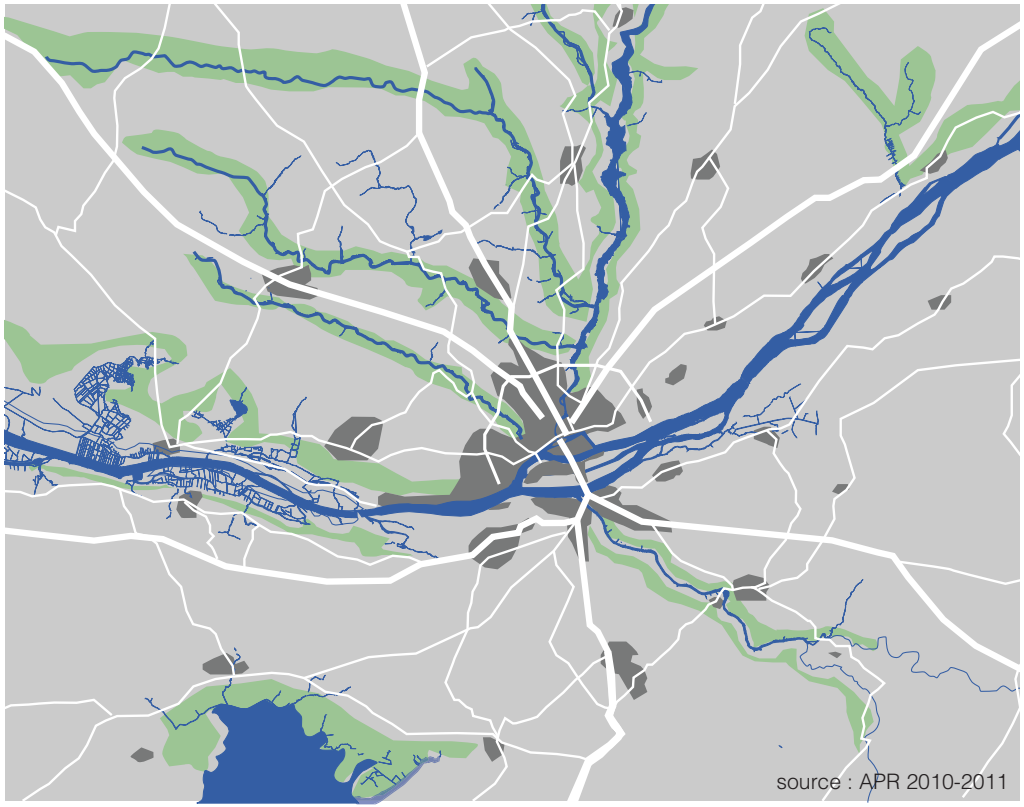


LA VILLE DE L'INDUSTRIE ET DES FAUBOURGS

Au XVIIIème siècle, avec l'industrie sont apparus les premiers faubourgs ouvriers. Puis, à la charnière avec le XIXème siècle, ont été établis **les premiers gestes urbains planificateurs, notamment les boulevards de ceinture**, tracés unificateurs traversant la plupart du temps la campagne, parfois des bourgs existants, plus tard annexés, comme Doulon ou Chantenay. La ville s'est développé d'abord asymétriquement (décalée vers l'ouest et vers les rives de la Loire), en rapport avec l'activité portuaire tournée vers Saint-Nazaire et l'océan. L'enjeu de la **domestication du fleuve et de ses rives** a à ce moment là beaucoup changé le visage de la ville (comblement de certains bras, réunion de plusieurs îles en une seule,…).



source : Nantes Métropole



source : APR 2010-2011

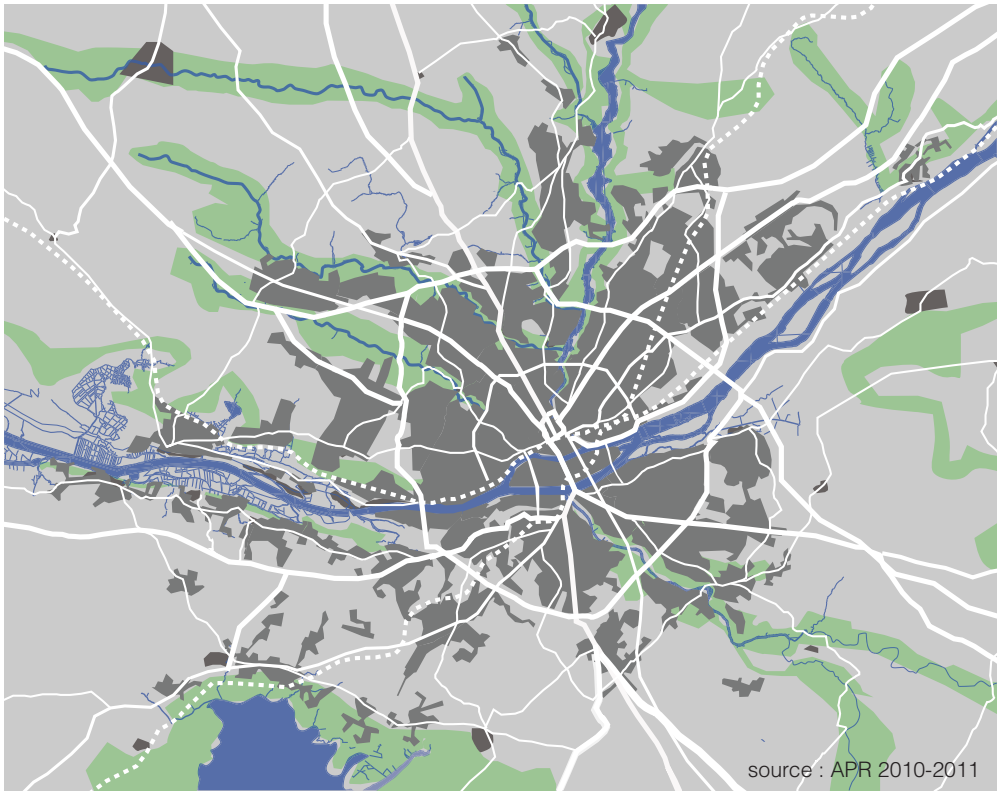


DÉVELOPPEMENT ET ÉTALEMENT URBAIN

Au XIX et XXème siècle, la ville s'est développée et étalée sans mesure aucune avec les siècles précédents. **Le développement fut d'abord industriel puis tertiaire, résidentiel et commercial**. La ville de Nantes s'est étendue, mais les bourgs et villes environnantes aussi, notamment sur la rive sud de la Loire. Le périphérique et les tracés des voies rapides ont aussi contribué à organiser la forme et la desserte de la ville à l'échelle territoriale et locale. La campagne bocagère restante est grignotée par cet étalement, principalement résidentiel.



source : Nantes Métropole



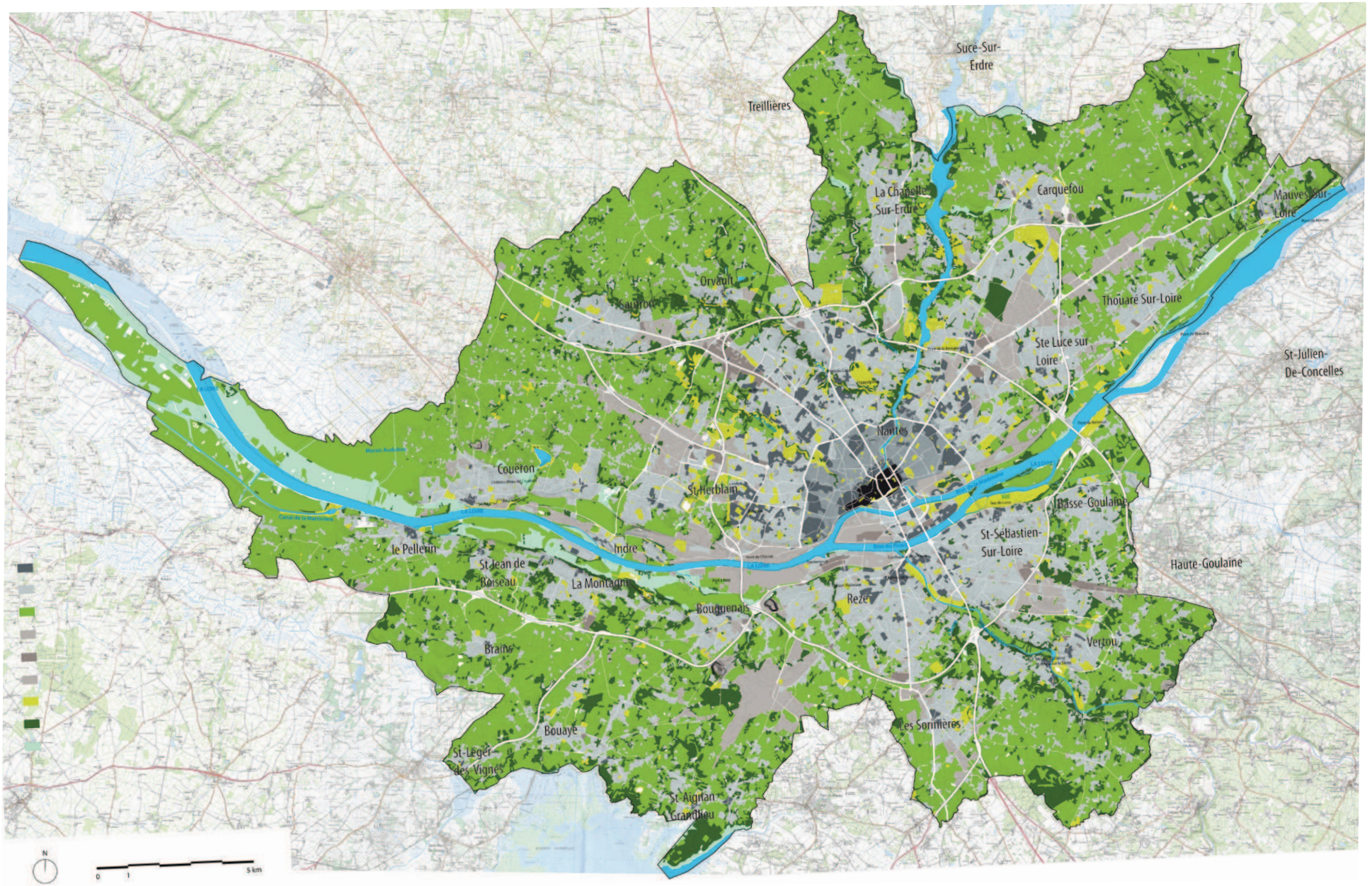
source : APR 2010-2011



OCCUPATION DES SOLS ACTUELLE

Qu'en est-il des paysages de Nantes Métropole aujourd'hui en 2011?
Le paysage, comme socle commun à la fois physique, imaginaire et social, est un moyen de chercher à atteindre ce qui fait l'identité d'un territoire, d'une ville.
Comment définir les paysages de Nantes Métropole? Dans leur diversité, qu'est-ce qui les rend cohérents et lisibles?




Suce-Sur-Erdre
Treillières
La Chapelle-Sur-Erdre
Carquefou
Mauves-Sur-Loire
Orvault
Sautron
Thouaré Sur-Loire
Ste Luce sur Loire
St-Julien-De-Concelles
Nantes
Couëron
St-Herblain
Basse-Goulaine
St-Sébastien-Sur-Loire
Haute-Goulaine
le Pellerin
St Jean de Boiseau
Indre
La Montagne
Rezé
Bouguenais
Vertou
Brains
Bouaye
Les Sorinières
St-Léger-des-Vignes
St-Aignan-Grandlieu
N
0
1
5 km

4. GRANDES COHÉRENCES TERRITORIALES

1. UNE AGGLOMÉRATION DUALE

- Les parties nord et sud sont très différentes de par leurs caractéristiques géomorphologiques (sols, relief), historiques (développement beaucoup plus récent au sud), humaines (cultures, typologies d'habitats) et économiques (majorité résidentielle au sud, concentration des activités au nord)
- L'agglomération est coupée en deux par la Loire qui reste encore une limite puissante en terme de franchissement.

2. UNE AGGLOMÉRATION CENTRALISÉE

- L'agglomération est organisée autour de la ville de Nantes, qui concentre densité d'habitat, urbanité, activités économiques et points de franchissements
- La tache urbaine périphérique est peu dense et peu structurée (par «ilôts»), absorbant les communes limitrophes

3. LA LOIRE, COLONNE VERTÉBRALE ÉPAISSE

- La Loire est l'identité et l'armature du territoire ; le fleuve a une zone d'influence dont l'épaisseur varie selon les contextes
- En milieu naturel ou rural : berges, prés inondables, îles ou marais
- En milieu urbain : un paysage propre composé d'industries, d'infrastructures

4. ALTERNANCES DE PLATEAUX URBANISÉS ET DE VALLÉES BOISÉES

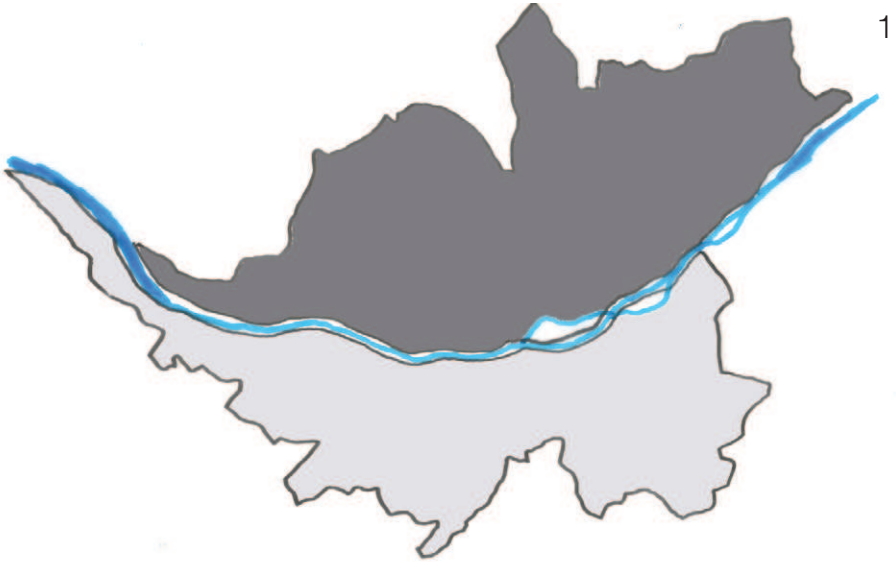
- Les vallées constituent des pénétrantes vertes dans l'urbain et des sortes de parcs linéaires boisés

5. UNE COURONNE D'ESPACES NATURELS ET RURAUX

- Les espaces naturels et urbains ceinturent l'agglomération mais sont aujourd'hui fortement mités par l'étalement urbain

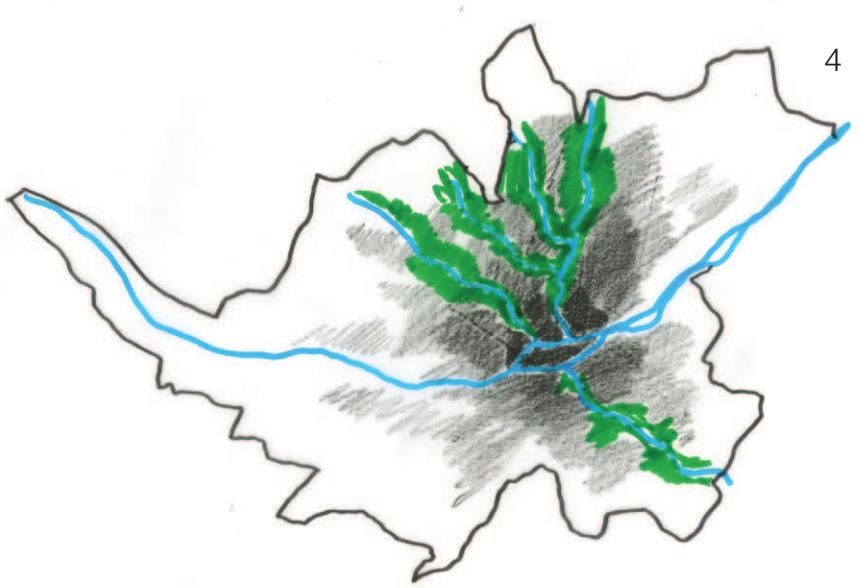
6. UNE TRAME VIAIRE STRUCTURÉE

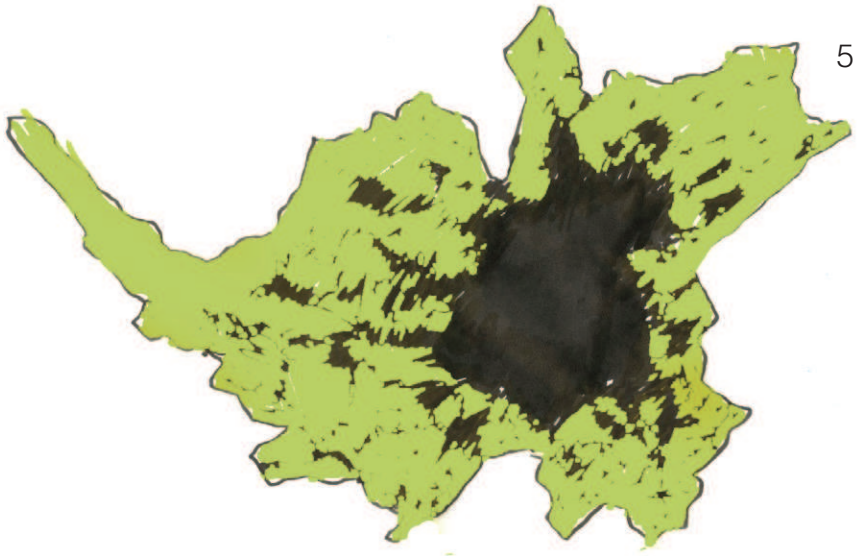
- Les axes radiants historiques reliaient Nantes et le franchissement de la Loire aux grandes villes proches (Rennes, Vannes, Paris,...) ils sont aujourd'hui encore des axes urbains structurants
- Ils sont complétés par la demi-boucle des boulevards du XIXème et par le périphérique






3


4


5

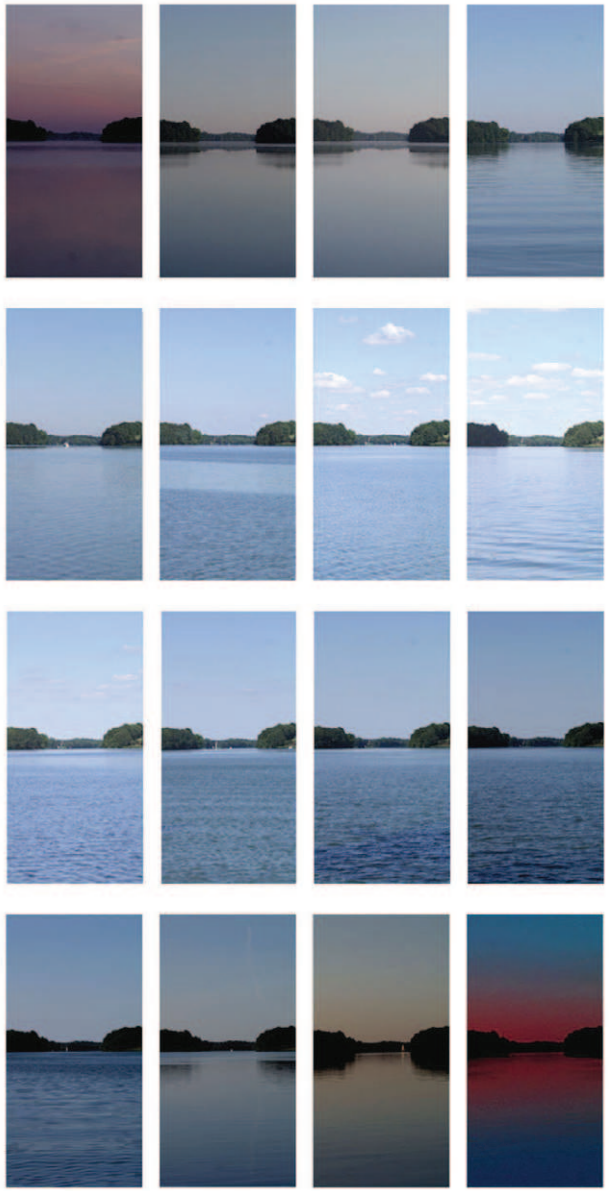

6

5. «TRAITS PAYSAGERS» EMBLÉMATIQUES

L'EAU ET LE RELIEF

Les cours d'eau sont les éléments fondateurs de la ville. Pour des raisons climatiques, hydrographiques, topographiques et historiques, l'eau est présente sous toutes ses formes et participe à modeler la matière même du territoire.

Pierre Perron. *Gachet, le 11 août 2001, de 7 à 22 heures.*

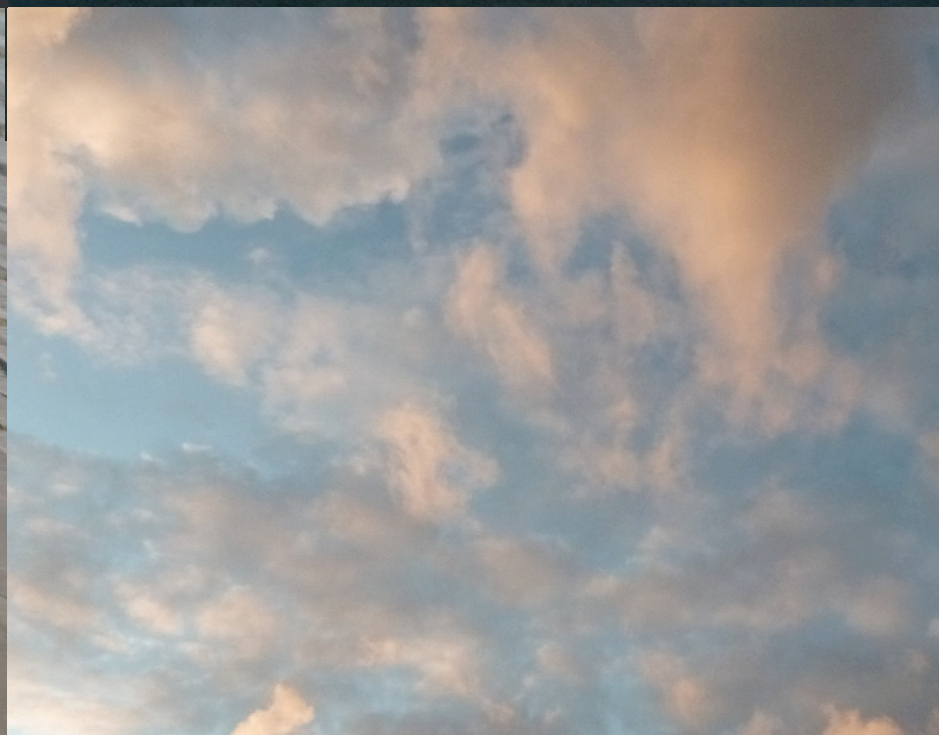


source : Atlas des Paysages de Loire-Atlantique









L'importance de la Loire est aujourd'hui remise sur le devant de la scène avec de nombreux projets (dont, entre autres, celui de l'Île de Nantes). Le rapport industriel et économique de Nantes à son fleuve n'existant plus (ou si peu), elle est en passe de se construire une nouvelle relation avec la Loire.

Les berges de Loire en amont et en aval (à l'est et à l'ouest de Nantes), les marais et les îles, constituent de très beaux paysages identitaires et historiques protégés. Ils sont porteurs de beaucoup de sens et d'identité pour le territoire ; ils offrent en effet des points de vues et des atmosphères assez magiques, qu'il est fondamental de préserver, de mettre en valeur et de rendre accessibles.

Au sein de Nantes même, la présence du fleuve est synonyme d'ouverture dans le paysage, d'une «sensation» de nature (ciel, lumière, eau, berges végétales), de loisirs, mais aussi de recul de la ville sur elle-même, de respiration. Les nombreux ponts, les quais et leurs façades, sont les grands objets paysagers de la ville. Nantes est d'abord une ville-pont, une ville de ponts, et on voit bien aujourd'hui que la tendance est justement d'augmenter la quantité des franchissements, qui sont à la fois desserte du territoire, objets repères et points de vues sur le paysage. Du fait du passé industriel et commerçant du port, les nombreux quais inaccessibles et abandonnés constituent un énorme gisement d'espaces potentiels et de qualité.

Photos ci-contre et pages suivantes (de haut en bas et de gauche à droite) :
vue de St-Sébastien-sur-Loire depuis Nantes ; l'Estuaire ; les marais vers Couëron ; les îles de Loire à l'extrême est ; usine de Couëron ; industries en bord de Loire après Cheviré ; industries en bord de Loire après Cheviré ; usine de Couëron ; quai Marquis d'Aiguillon ; vue vers Chantenay depuis Trentemoult ; vue de la Maison Radieuse depuis Chantenay ; le port de Trentemoult ; Île de Nantes ; l'usine Beghin Say ; hangars du Bas-Chantenay ; hangars du Bas-Chantenay ; quai de la Fosse ; quai de la Fosse ; quai de la Fosse ; Île de Nantes ; vue de Malakoff et du pont Éric Tabarly depuis le pont Willy Brandt ; Stade Marcel Saupin ; vue de Beaulieu depuis Malakoff ; vue du CHU depuis l'Île de Nantes ; bd de Sarrebruck ; quai François Mitterand ; bd de la Loire

LA LOIRE SAUVAGE









LA LOIRE INDUSTRIELLE DANS L'ESTUAIRE









LA LOIRE, RECUL SUR LA VILLE









LA LOIRE INDUSTRIELLE URBAINE









LA LOIRE AU COEUR DE NANTES





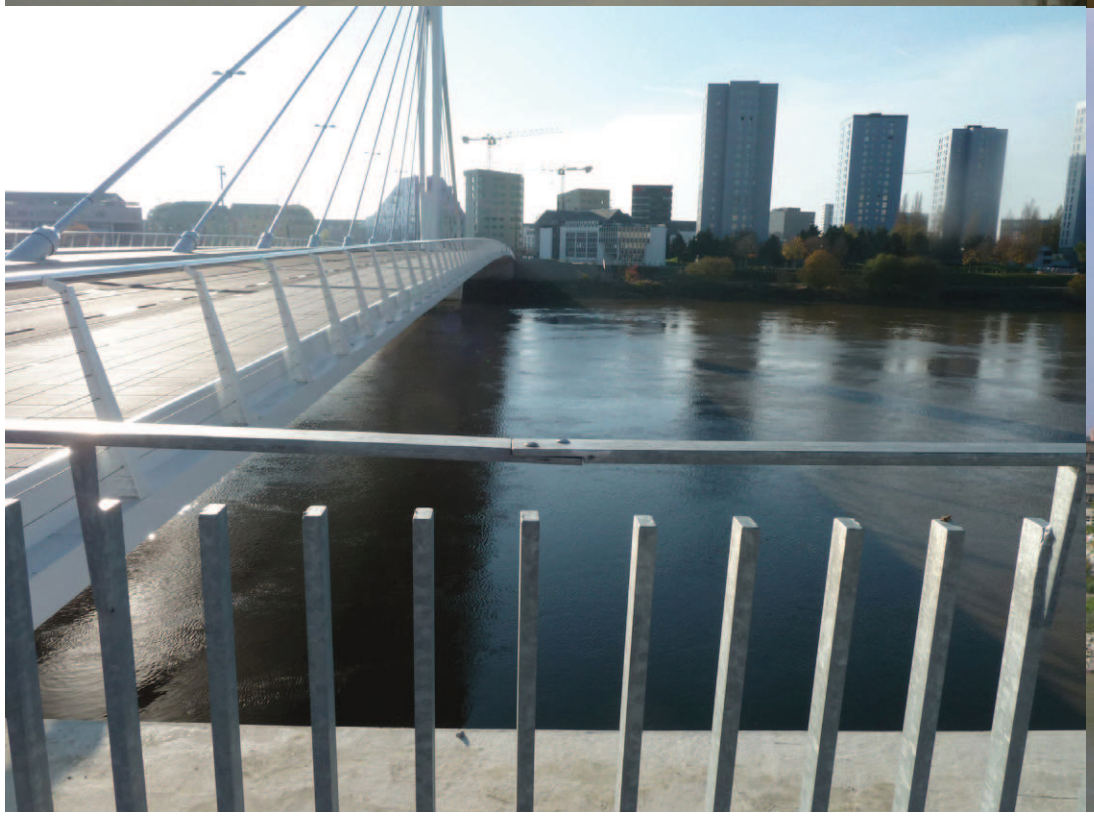




LA LOIRE URBAINE





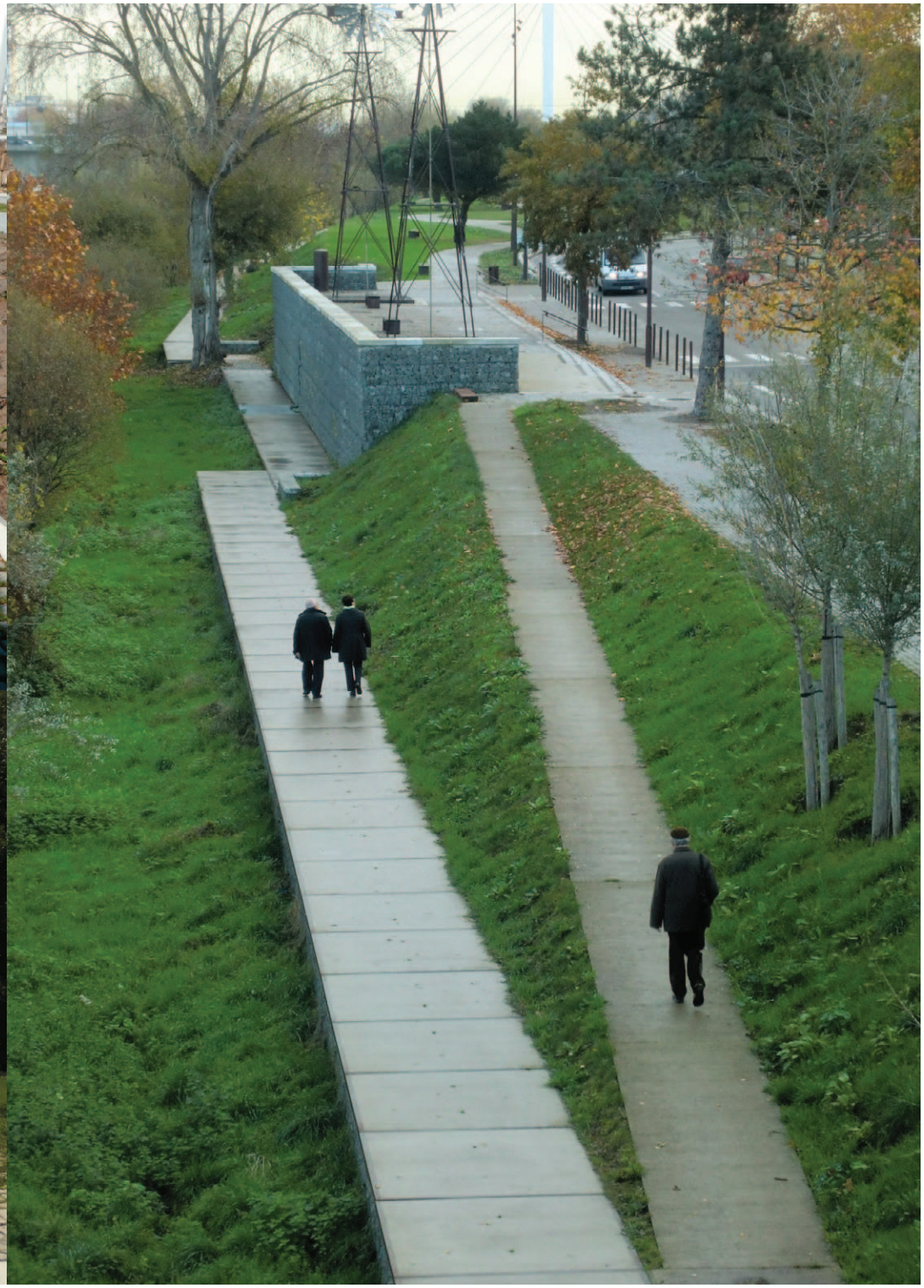




LES BERGES DANS LA VILLE







LES VALLÉES AFFLUENTES

Les vallées sont très présentes dans l'image de la ville. Elles sont accompagnées de boisements linéaires qui pénètrent dans le tissu urbain, leur relief et la faible qualité de leurs sols les ayant plus ou moins préservées de l'urbanisation.
L'Erdre est la seule à offrir un réel paysage de rivière et de berges, passant d'un milieu de larges marais à un linéaire plus urbain mais toujours support de continuités boisées (parcs, promenades, campus,...). Les autres vallées, le Cens et la Chézine, sont enserrées dans l'urbanisation, la ville venant jusqu'au bord de la rupture de pente, voire recouvrant la rivière comme dans le cas de la Chézine, busée sur la fin de son parcours jusqu'à la Loire. Le vallon devient alors une mince continuité boisée et les cheminements sont parfois interrompus (comme au Pont du cens) : le fil de l'eau est une opportunité toujours présente et qui ne demande qu'à être révélée pour étoffer cette trame bénéfique dans la ville.

Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) :
berges de l'Erdre au niveau du Campus ; vue depuis le pont de la Tortière ; quai Henri Barbusse ; quai de Versailles

LA VALLÉE DE L'ERDRE









Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) :
Parc de Procé au nveau du Pont de César ; pont du Cens vers l'est ;
pont du Cens vers l'ouest ; Val de la Chézine

LE CENS ET LA CHÉZINE









LE RELIEF SOUS LA VILLE

La topographie de l'agglomération est caractérisée par le creusement des plateaux par les rivières affluentes, confluant avec la Loire au niveau du centre de Nantes. L'alternance de vallées et de plateaux produit à différentes échelles un rythme de vallonnements assez doux, parfois lisible mais souvent très ténu et peu perceptible sous la nappe bâtie. Le socle topographique de la ville est présent mais relativement estompé par un développement urbain qui a plutôt eu tendance à l'ignorer, ce qui fait que le relief est aujourd'hui peu structurant à l'échelle de la ville dense, mis à part des points exceptionnels comme la Butte Sainte-Anne. Toutefois, au détour d'un axe ou d'un carrefour, parfois, le relief se révèle au contact des tracés urbains, et propose alors de beaux effets de pente et des dégagements sur la ville.





Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) :
vue du Parc et du Manoir de la Gaudinière depuis la Route de Rennes ; vue sur l'Île de Nantes depuis le boulevard René Coty ; bd Lelasseur ; vue de la Route de Rennes depuis le Parc de la Gaudinière ; rue de l'hypercentre ; vue sur l'Église Ste-Thérèse









LE CENTRE-VILLE DE NANTES



L'agglomération est centralisée autour de la ville de Nantes et de sa périphérie constituée des communes limitrophes. Parler des paysages c'est donc aussi parler des paysages urbains, qui caractérisent autant le territoire que son milieu naturel.

Le noyau nantais est porteur d'identité et de caractérisation pour l'ensemble du territoire car il concentre un palimpseste d'époques et un riche patrimoine architectural et urbain. Les monuments, bâtiments, et pièces urbaines remarquables (places et axes), constituent un réseau de composition urbaine plutôt minérale. C'est une ambiance en soi, une mise en scène à l'échelle du piéton, avec une densité d'usage très forte.





Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) :
Église Ste-Croix , Place Royale ; le Lieu Unique ; cathédrale St-Pierre ; le cours des 50 otages et la Tour de Bretagne ; parvis de la cathédrale St-Pierre ; rue de Strasbourg








Place NEPTUNE
GARE S.N.C.F.
CHU Hôtel Dieu
Château

LE TISSU TRADITIONNEL NANTAIS DU XIXÈME

Il constitue la majorité des paysages urbains de la ville de Nantes proprement dite. C'est un tissu assez homogène fait de maisons de villes mitoyennes plutôt basses. Cette forme urbaine est constituée d'un alignement continu sur la rue, ce qui donne des îlots très étanches. Il faut noter un patrimoine de maisons de ville riche et diversifié, dont l'avenir est mis en question aujourd'hui. Le paradoxe réside dans le fait que Nantes est une ville peu dense (tissu assez bas avec beaucoup d'espaces privés de jardins en coeur d'ilots) mais qui donne par contre une sensation d'étroitesse constante de l'espace public dans le paysage urbain (gabarits restreints des rues, fronts bâtis continu opaques, peu d'espaces publics de grande ampleur).







Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) :
tissu traditionnel nantais ; tissu traditionnel nantais ; bds de ceinture ; bds de ceinture ; Chantenay ; rue du Général Buat ; bds de ceinture


SAINT MACLOU







PATRIMOINE VÉGÉTAL

Il faut noter à Nantes la présence d'alignements très particuliers sur un certain nombre d'axes. Particuliers par les essences employées, souvent inhabituelles et assez variées (magnolias, chênes fastigiés,…). Ces alignements sont également notables car ils constituent souvent des gestes urbains très forts, voire autoritaires. Ils participent à construire l'unité et l'identité des voies sur de très longs linéaires, de manière quasi-systématique et sans grandes variations, au sein d'un même axe, de variété, d'âge, d'implantation ou de type de taille.
La palette végétale nantaise est fortement héritée d'une tradition botanique typique des villes portuaires et commerçantes de l'ouest de la France, caractérisée par l'acclimatation d'un bon nombre de végétaux et d'arbres d'origine exotique. Cela constitue un point identitaire fort, puisqu'on peut retrouver ces variétés de manière récurrente à la fois dans les jardins botaniques, les parcs et les jardins privés. Nantes présente un riche patrimoine de parcs et de jardins publics, assez intéressant sur le plan botanique. Cependant, la réputation de «ville verte» tient également aux nombreux jardins attachés à ces maisons de ville, mais ceux-ci ne sont le plus souvent ni visibles ni accessibles depuis l'espace de la rue, et restent du domaine purement privé. Il faudrait chercher des moyens pour que l'espace public bénéficie de ces richesses privées et trop souvent cachées.

Photos ci-contre et suivantes (de haut en bas et de gauche à droite) : bd de Sarrebruck ; rue du Couëdic ; bds de ceinture ; rue Paul Bellamy ; bds de ceinture
Parc de Procé ; Parc de la Gaudinière ; Parc du Crapa ; jardin du Musée Dobrée ; quatre photos de jardins privés

ALIGNEMENTS ET PLANTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE VOIRIES




Piercing
Tattoo







PARCS ET JARDINS PUBLICS















JARDINS PRIVÉS



MODERNITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Dans les dernières dizaine d'années, le centre de la ville s'est beaucoup transformé. L'architecture contemporaine, les grands projets urbains tels que l'île de nantes, Malakoff, etc... apportent de nouveaux ingrédients à la fabrication interne de la ville. Le paysage s'en retrouve changé, avec de nouvelles échelles, nouvelles formes, nouvelles matières, donnant un autre visage à la ville.



Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) :
Pré-Gauchet ; vue vers l'est de l'Île de Nantes depuis le toit de l'École d'Architecture ; vue du quai Ceineray depuis le quai de Versailles ; Île de Nantes ; Pré-Gauchet









ÉTALEMENT URBAIN, PAYSAGES DE LA BANALITÉ

A Nantes comme ailleurs, les paysages de périphérie urbaine et de bords de ville ont tendance à se banaliser. À partir des boulevards de ceinture et au-delà, le tissu urbain est plus variable, plus distendu. De nombreux lotissements ont été mis en place dans les années 30 à partir du tracé des boulevards, puis dans les années 50 et 60 de manière plus éparse. À cela s'ajoutent des parcelles restants agricoles ou des friches maraichères, ainsi que des zones industrielles dont le devenir est souvent en question. L'extension résidentielle récente a amené plus de logements collectifs, mais aussi un cortège de grands ensembles, de quartiers pavillonnaires, et de routes à dominante commerciale. Ces formes urbaines produisent souvent des paysages plus génériques au sens où ils se retrouvent dans beaucoup de villes de France aujourd'hui.





Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) : lotissement ; route des Estuaires ; Bout des Pavés ; Cité du Chêne des Anglais ; sud-ouest de Nantes ; Route de Rennes


NANTES centre
NANTES nord
ORVAULT grand ouest
Tramway
PÉRIPHÉRIQUE OUEST
BORDEAUX
PÉRIPHÉRIQUE EST
PARIS
VANNES
NOIRMOUTIER
POITIERS
ORVAULT
NANTES
ATLANTIQUE
70
PÉRIPHÉRIQUE
NANTAIS
VITESSE MAXIMUM
90




Rond-Point
de la Louisiane


838 BOE 44

LA CAMPAGNE

Il faut enfin parler du rapport de la ville de Nantes au reste de la communauté d'agglomération. Nantes est réputée historiquement pour être une ville très «urbaine», n'ayant jamais eu de relations très étroites avec sa campagne, sa position sur le fleuve l'ayant très vite mise en relation privilégiée avec de lointains territoires au détriment de son espace rural. Aujourd'hui, l'urbanisation galopante a transformé beaucoup de ces villages en périphérie de Nantes en des sortes de banlieues résidentielles tandis que d'autres, plus éloignés, conservent leur statut de bourgs indépendants mais présentent quand même souvent des amorces de développement pavillonnaire. Il reste encore des morceaux de campagne assez importants au sein de la communauté d'agglomération, issus de l'ancienne trame bocagère et offrant des paysages ouverts, aux vallonnements doux et verdoyants, même si il y a aujourd'hui un phénomène de développement du maraichage intensif à l'ouest qui généralise ces paysages de bâches plastiques très particuliers



Photos ci-contre (de haut en bas et de gauche à droite) :
campagnes de l'agglomération : est ; nord ; sud ; est ; sud ; nord









MATIÈRES VÉGÉTALES











MATIÈRES MINÉRALES













DES TYPOLOGIES PAYSAGÈRES

Au-delà du récit et de la «balade» paysagère, il est tentant, et possible, de classer les paysages par typologies, par zones. Cette approche (qui procède par catégories puis les territorialise) a des avantages et des inconvénients.

Cela permet souvent une bien meilleure connaissance des paysages et un regard à une échelle plus large qui cherche à reconnaître ressemblances et dissemblances pour articuler les territoires. De plus, les Atlas de paysages, mis en place progressivement sur l'ensemble de la France, proposent des diagnostics poussés des dynamiques et des enjeux des paysages qui ne se limitent pas à une simple description, permettant ainsi une meilleure prise en compte de ces problématiques propres dans l'aménagement territorial et/ou urbain.

Une possible limite réside justement dans cette pensée par catégories, qui peut avoir tendance à réduire ou caricaturer la diversité et la mouvance du réel, et qui a le défaut de créer des zones, avec toute la difficulté de savoir où poser des limites et de ne pas (ou peu) traiter la question des entre-deux, des passages et des frontières entre ces catégories.

Nous exposerons ici un extrait synthétique de l'Atlas des paysages de Loire-Atlantique, très récent, dans ce qui intéresse l'aire de Nantes Métropole, en nous demandant si cette approche mériterait d'être menée à d'autres échelles (ce qui n'est pas l'objet de ce travail).

1. ATLAS DES PAYSAGES DE LOIRE-ATLANTIQUE

UNE MÉTHODE

Jean-Marc Michel, directeur du Bureau de la Nature et des Paysages, expose l'intérêt de mettre en place un atlas des paysages :

« La politique des paysages conçue par la direction de la nature et des paysages s'appuie sur les Atlas de paysages, documents pivots du développement de la connaissance. C'est en effet à partir de ces Atlas que les différents inventaires et systèmes d'observation vont être mis en relation.

Les Atlas de paysages sont la formulation d'un état de référence partagé.

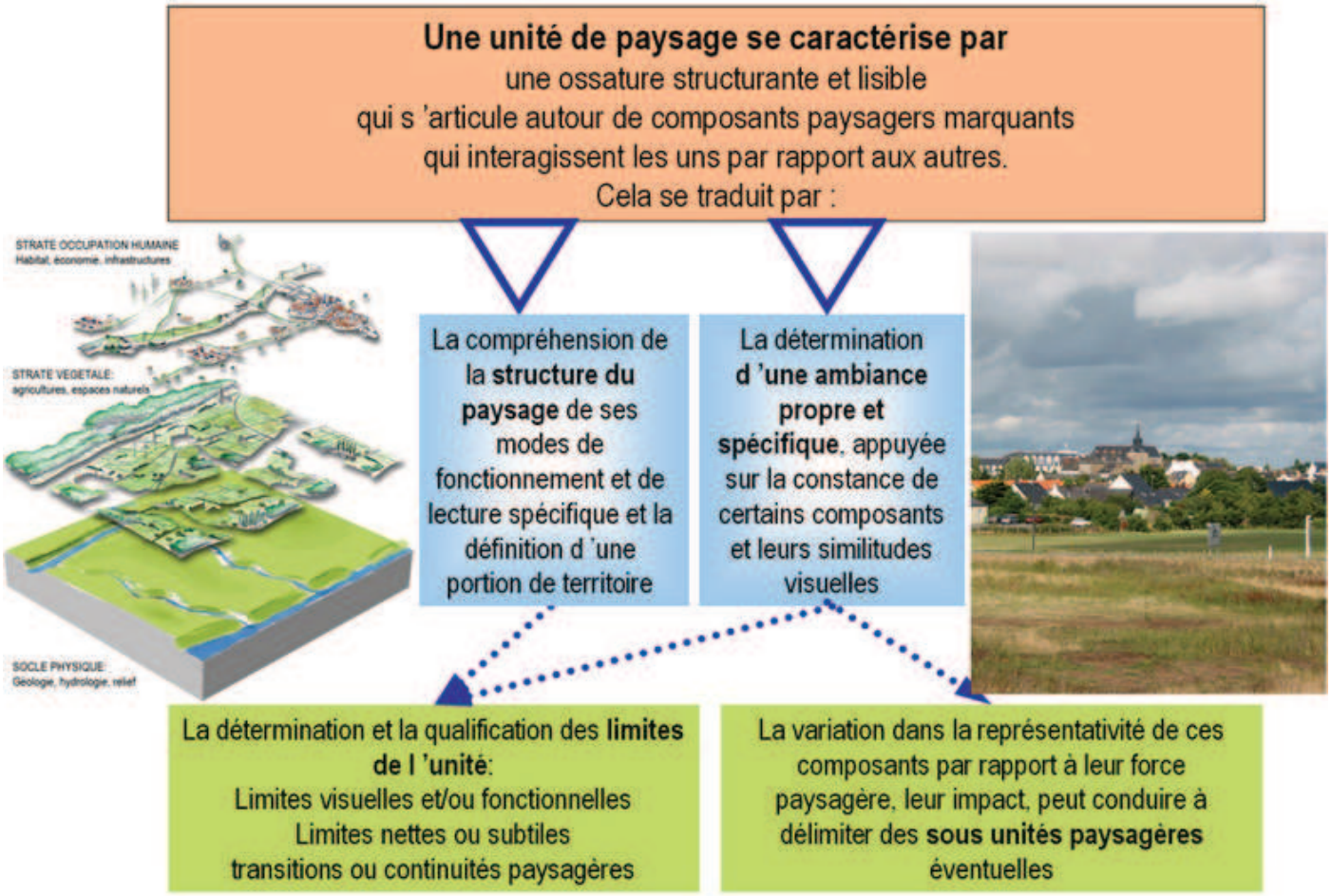
Ils permettent à chaque collectivité publique, dès lors qu'elle aura participé à leur élaboration à un titre ou à un autre, de ***définir, dans le cadre de ses compétences, les objectifs de qualité paysagère sur les territoires*** *dont elle est responsable.*
Ils apportent à l'ensemble des collectivités publiques, ***une somme de connaissances et de références partagées sur les paysages, leurs représentations sociales et leurs dynamiques, suffisantes pour qu'ils puissent définir leurs politiques****, qu'elles soient de paysage ou qu'elles concernent d'autres préoccupations, dans un principe de cohérence territoriale et paysagère.*

Puissent les Atlas de paysages contribuer à la réalisation de l'ambition inscrite en ouverture du code de l'environnement : « Les paysages font partie du patrimoine commun de la nation » et offrir l'occasion d'un partenariat actif entre l'État et les collectivités locales.

Portant sur l'ensemble de l'espace, les Atlas de paysages enrichissent la connaissance ***tant sur les milieux urbains que dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien.*** *Ils permettent également de* ***prendre en compte l'évolution de notre société et de ses aspirations nouvelles en matière de nature, de patrimoine et de cadre de vie.***

Enfin, les Atlas, en identifiant et qualifiant les paysages, répondent aux objectifs de la Convention européenne du paysage. »

source : Atlas des Paysages de Loire-Atlantique



EXTRAITS DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE LOIRE-ATLANTIQUE

*«En partant du constat singulier d'**un territoire fortement marqué par la présence de l'eau**, dans ses multiples composantes, souvent originales, on peut aisément en déduire que les paysages du département de la Loire-Atlantique ont été très influencés par cette forme de loi universelle qui devait répondre à la diversité et la variabilité de l'élément liquide, où l'homme a très rapidement joué un rôle majeur, n'ayant de cesse de maîtriser l'eau à son profit avant de la reconduire à la mer.*

*Alternativement pays ouvert aux horizons immenses venant buter sur les failles du sillon de Bretagne, d'où émergent des promontoires rocheux noyés dans les marais qui signalent, par leur relief ou leur toponymie, la présence des anciens rivages, ou pays colmaté avec ses territoires plus intimes, souvent cachés, parfois inaccessibles, ce sont, pour la plupart, des **paysages en mouvement,** soumis au rythme des crues et des marées.*

*Mais c'est aussi un pays de collines, bocagères ou viticoles qui annoncent déjà les «marches de Bretagne» ou les vallonnements de l'Anjou et du Poitou tout en constituant à la fois une frontière, un « verrou » stratégique et un passage, voire **un véritable carrefour où le trait le plus significatif est finalement le mélange permanent des cultures, des habitats, des pratiques agricoles traditionnelles**.»*

*«Ce qui frappe le plus dans la description des dynamiques d'évolution des paysages départementaux, c'est certainement **la fermeture de ces paysages qui se traduit par des horizons de plus en plus proches**. Le mitage urbain, les boisements par enfrichement des zones de déprise agricole ou dans les nombreux délaissés routiers, le maraîchage avec ses infrastructures de serres constituent autant de nouveaux écrans visuels qui masquent progressivement les paysages. Sur certains secteurs, ce sont d'immenses pans de territoire qui disparaissent de notre perception au quotidien. C'est notamment le cas des paysages de grands marais qui se découvrent au dernier moment. (...)*

*La lecture des paysages urbains au travers de l'atlas montre par ailleurs leur incroyable dynamique de renouvellement (c'est notamment le cas du secteur de l'île de Nantes) qui montre **l'enjeu de reposer la question de la cohérence paysagère dans les renouvellements urbains. Et si le socle paysager pouvait ressurgir des ces zones souvent aménagées de manière fonctionnelle ?***

(...)

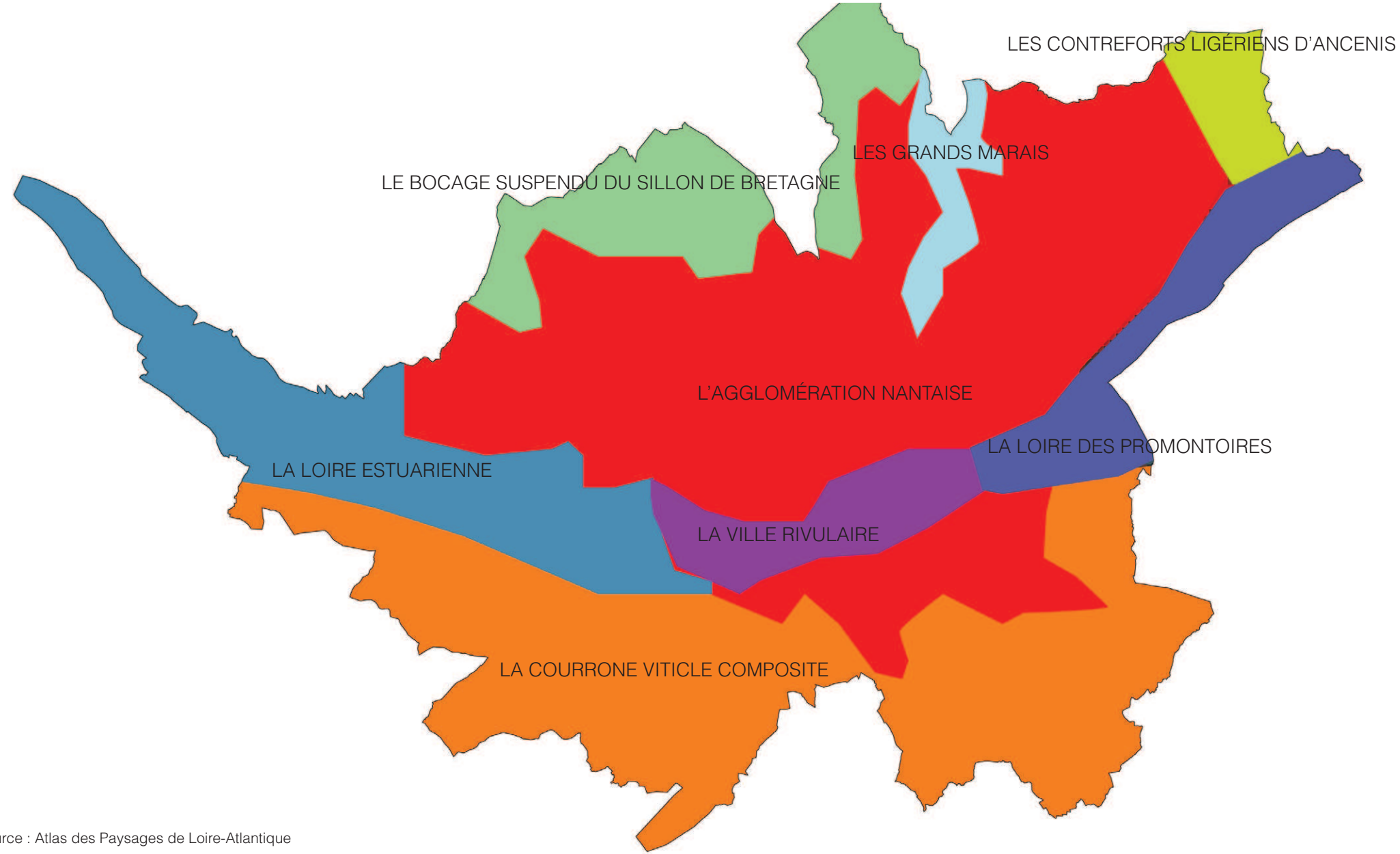
Nous sommes les artisans de la dynamique d'évolution de nos paysages et ils prennent la forme que nous voulons bien leur donner. Si l'histoire des paysages du département de Loire Atlantique montre les interventions humaines aussi variées que marquantes, les tendances d'évolution montrent une réelle négation progressive de la géographie sur laquelle ces paysages se sont construits. Il ne s'agit pas de retourner nostalgiquement à un âge d'or qui n'existe pas mais bien d'utiliser cet atlas comme un point de départ pour mieux comprendre les paysages, leur structure, et intervenir non pas dans une abstraction totale mais dans la réalité d'un site où il s'agit d'exprimer une identité et non de reproduire des banalités»

15 UNITÉS DE PAYSAGE DANS LE DÉPARTEMENT
(regroupées en 4 catégories : Paysages de plateaux ; Paysages ligériens ; Paysages urbains ; Paysages de littoraux et de marais)



source : Atlas des Paysages de Loire-Atlantique

AU SEIN DE NANTES MÉTROPOLE : DES TYPOLOGIES À GRANDE ÉCHELLE

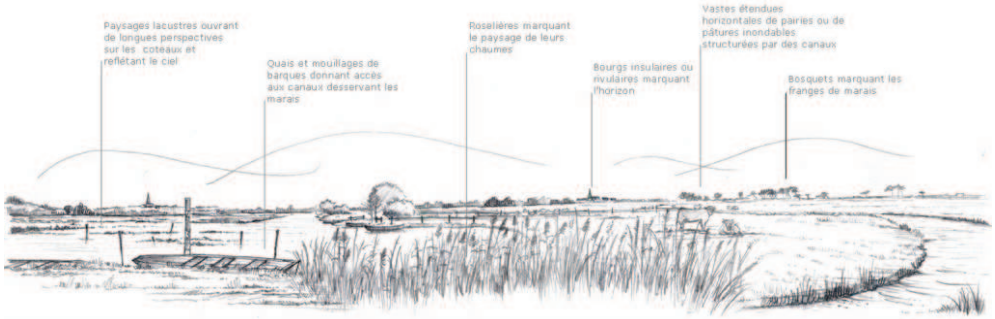


source : Atlas des Paysages de Loire-Atlantique

PAYSAGES NATURELS ET AGRICOLES

source : Atlas des Paysages de Loire-Atlantique

LES GRANDS MARAIS



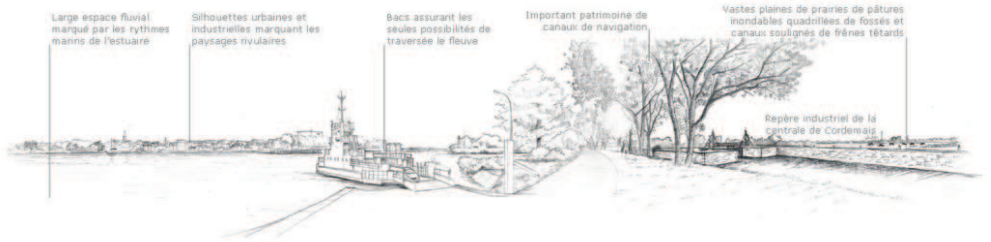
LA COURONNE VITICOLE COMPOSITE



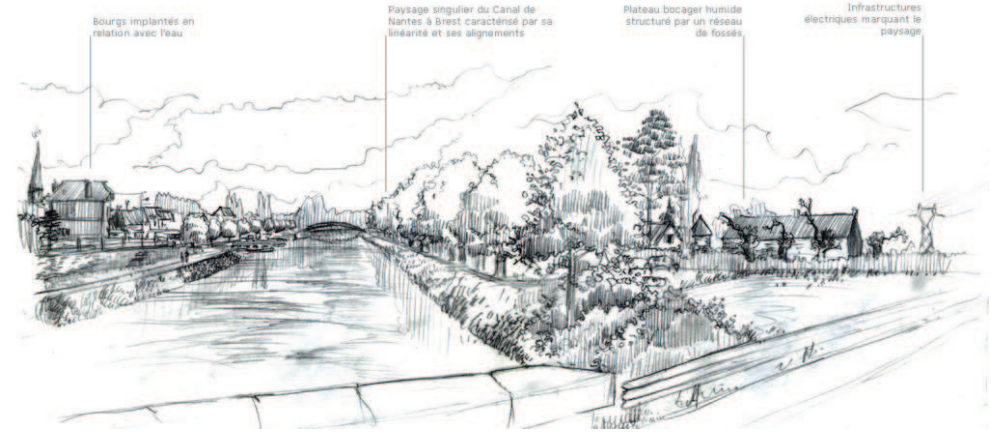
LA LOIRE DES PROMONTOIRES



LA LOIRE ESTUARIENNE



LES CONTREFORTS LIGÉRIENS D'ANCENIS



LE BOCAGE SUSPENDU DU SILLON DE BRETAGNE

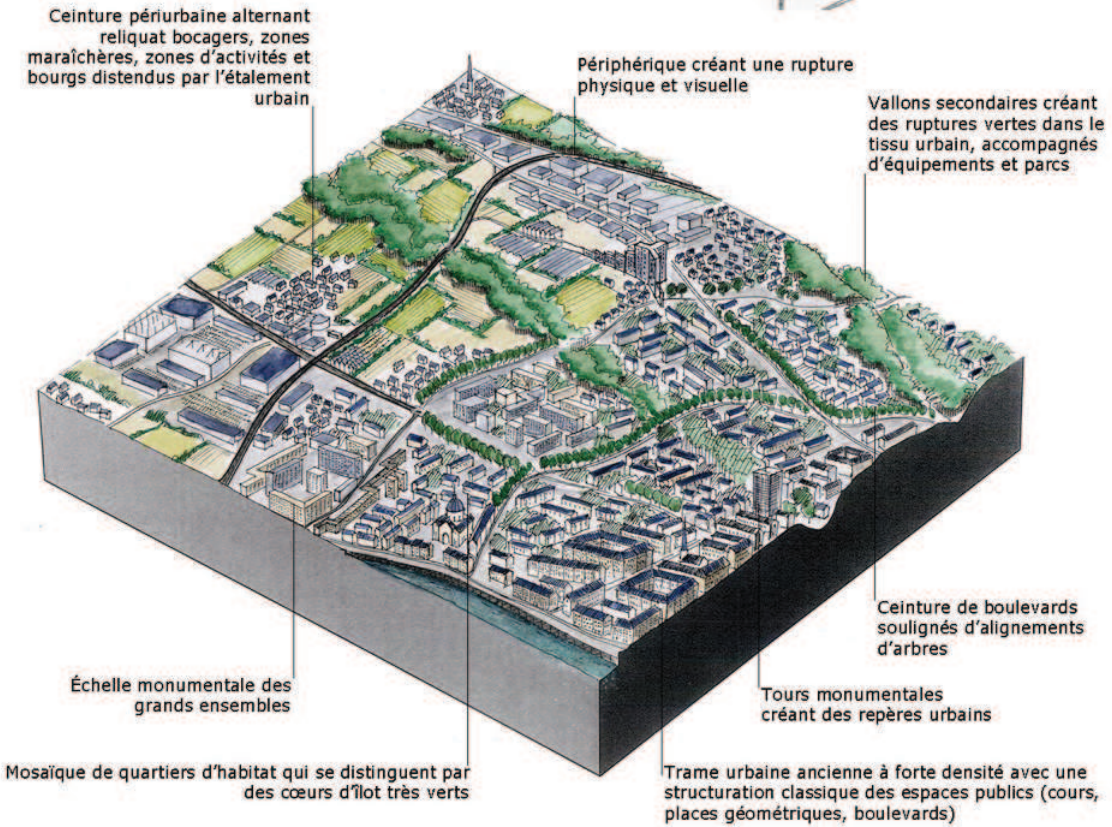


PAYSAGES URBAINS

source : Atlas des Paysages de Loire-Atlantique

L'Atlas des paysages, parce que élaboré à une échelle départementale, regroupe l'ensemble des paysages urbains, et donc la majeure partie des paysages de Nantes Métropole au sein de deux unités de paysages : la principale nommée «l'Agglomération Nantaise», de laquelle est distinguée «la Ville Rivulaire», part de l'agglomération en relation plus étroite avec la Loire. Chacune de ces unités est découpée en sous-unités, et nous verrons plus tard que cela recoupe assez les disctinctions que nous avons nous-mêmes faites en termes de morphologies urbaines.





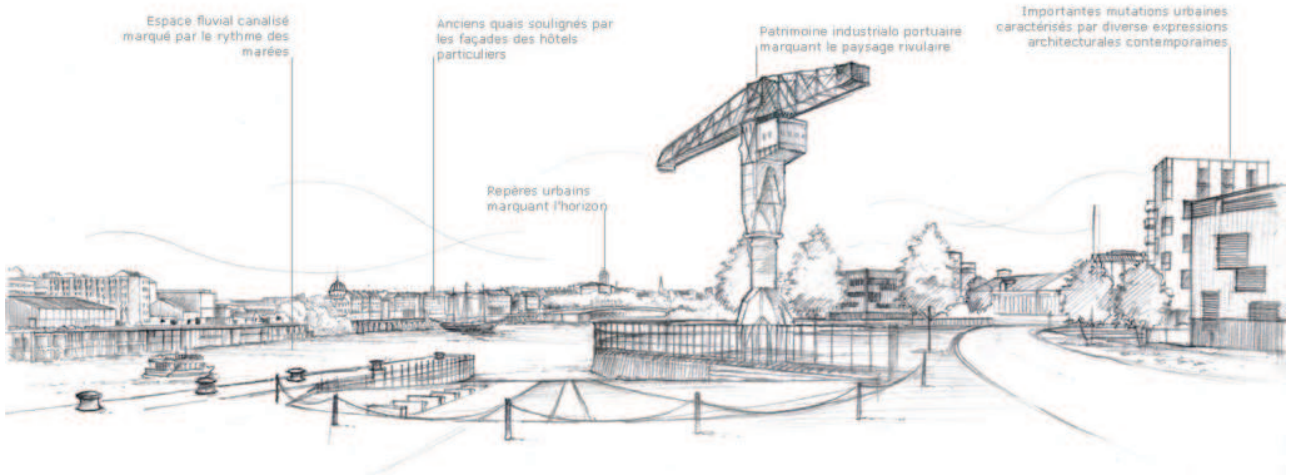
L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

SOUS-UNITÉS

- le coeur de ville (homogénéité des ambiances, composition urbaine, patrimoine historique, bâtiments repères)
- le coeur de ville composite (mélange des couches de l'histoire)
- la mosaïque urbaine d'habitat (étalement urbain ouvert et désorganisé, en ilôts)
- les grands ensembles (morceaux urbains autonomes, repères à grande échelle)
- la ceinture d'activités (volumes parallépipédiques, effet vitrine, paysage envahi de panneaux, sol dédié à la logistique, gabarits relachés)
- les vallées urbaines (vallons boisés, parcs urbains habités)
- la couronne périurbaine composite (paysage périurbain : espaces maraichers dynamiques, espaces bocagers résiduels, espaces naturels et étalement pavillonnaire)

ENJEUX

- le périphérique, paysage à scénographier
- les transports en communs, vecteurs de qualification de l'espace urbain
- mise en valeur et accessibilité des bras de Loire
- lutte contre une urbanisation consommatrice d'espace aux franges
- recomposition et renouvellement urbain
- préserver la qualité du cadre de vie des coeurs d'ilôts
- qualifier les entrées de ville
- travailler les paysages des zones d'activités économiques
- considérer la dégradation du bocage, le mitage résidentiel, l'enfrichement et la multiplication des paysages de serres agricoles
- préserver les espaces naturels de respiration



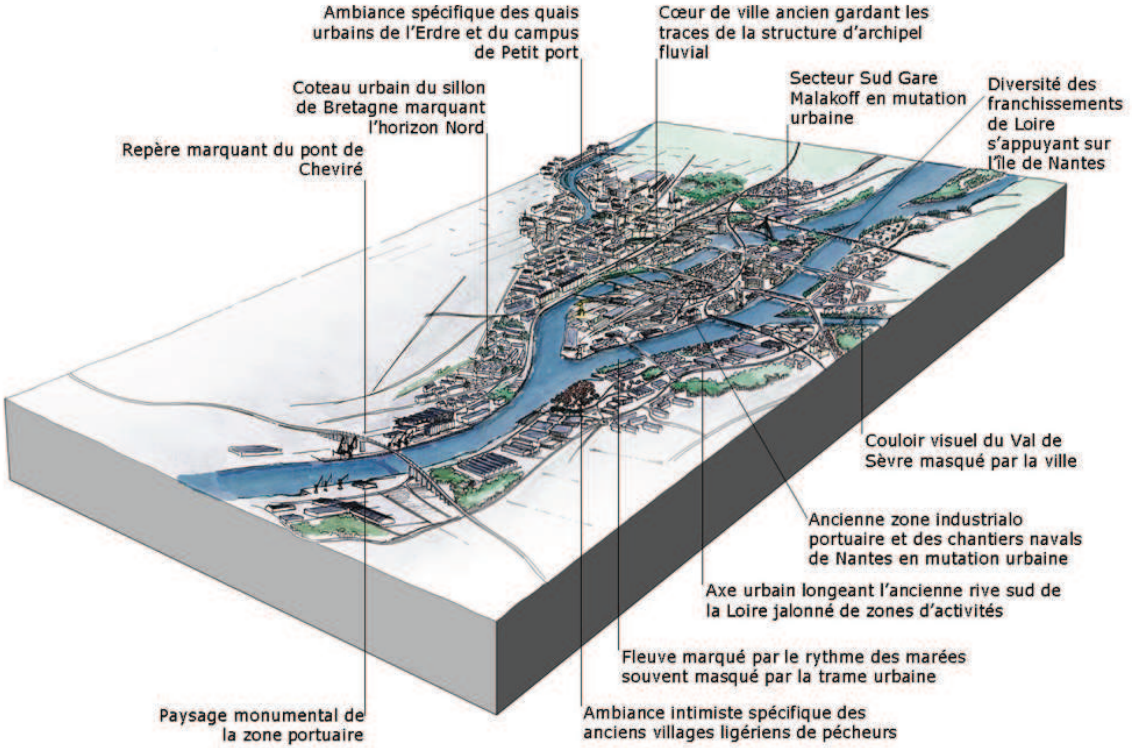
LA VILLE RIVULAIRE

SOUS-UNITÉS

- l'archipel urbain polderisé (sud du centre de Nantes : Petite Hollande, Champ de Mars, 50 otages, etc)
- l'Île de Nantes et Malakoff
- la Loire industrielle (rive nord et sud de l'ouest de Nantes)
- l'Erdre urbaine
- l'Erdre campus

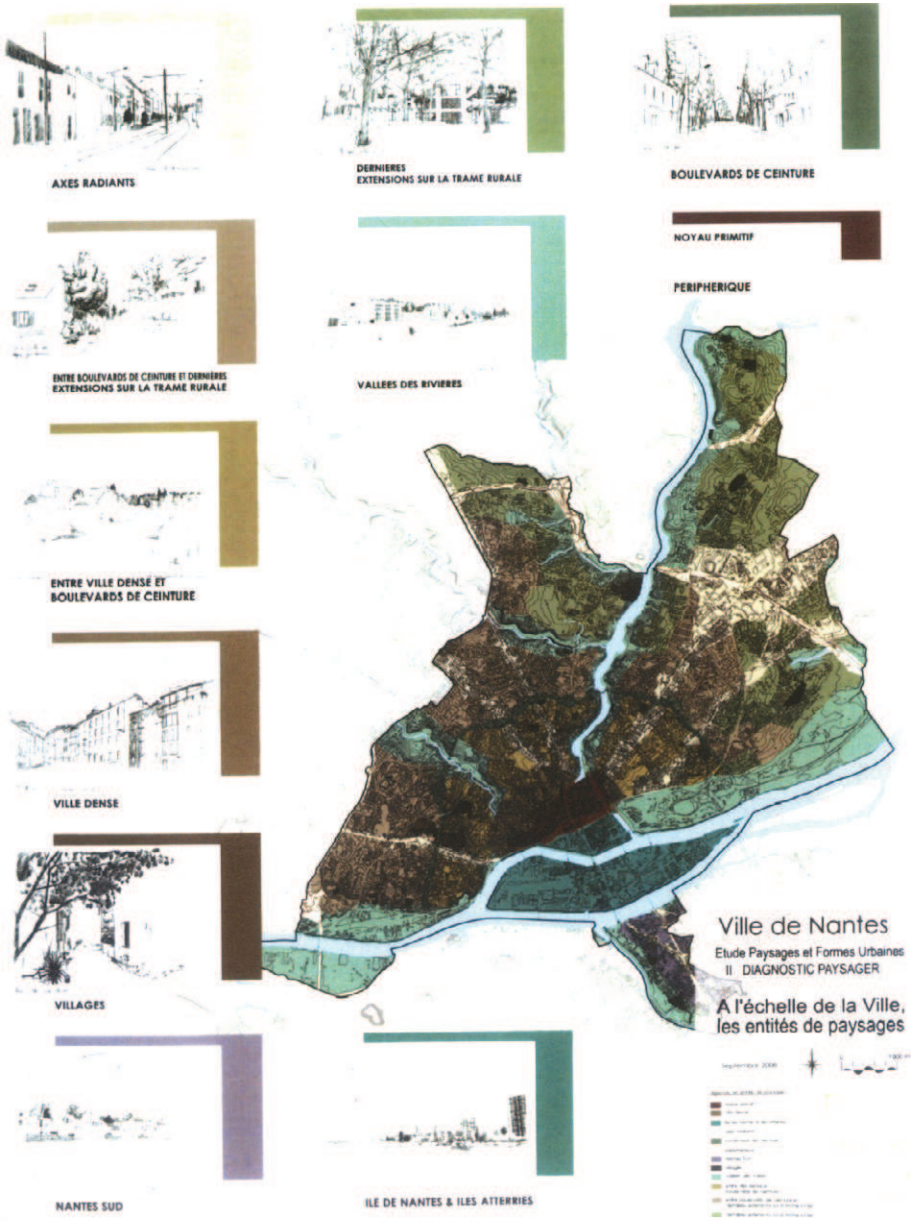
ENJEUX

- reconstruire le lien avec le fleuve
- favoriser une plus grande ouverture sur le fleuve
- préserver la qualité des côteaux
- valoriser le paysage de vallée-parc de l'Erdre
- gérer de nouvelles identités en façade ligérienne
- enjeu de lien historique principal : prendre en compte l'importance de l'inconscient collectif sur ces paysages, jouer sur les symboliques pour réinventer un nouveau vocabulaire urbain



2. ÉTUDE DES PAYSAGES DE LA VILLE DE NANTES

source : Étude Paysagère - Une fenêtre sur la ville - 2009





3. UN ATLAS DES PAYSAGES DE NANTES MÉTROPOLE ?

En plus de l'Atlas des paysages de Loire-Atlantique, une étude a été faite à l'échelle de la ville de Nantes sur les types de paysages et leurs enjeux. Ont été mis en avant 11 types de paysages, mélangeant des critères de différents niveaux. Puis, de manière assez fine a été établi un diagnostic faisant ressortir des enjeux paysagers propres à l'urbanité nantaise.

Cette manière d'étudier les paysages urbains pourrait-elle être appliquée à l'échelle de Nantes Métropole? Ce travail montre en tout cas qu'il est nécessaire de mettre en place un travail de recheche autonome qui ait pour but de reconnaitre et caractériser les paysages urbains et périurbains (ambiances, identités de quartiers, caractéristiques morphologiques, usages, etc) et d'en ressortir des enjeux et des problématiques propres à la question paysagère en ville .

En effet, **l'approche «paysagiste» a beaucoup à apporter dans le projet urbain** : (extrait de l'atlas des paysages de loire atlantique) :

«En promontoire sur ses vallées, ***l'agglomération compose un paysage urbain véritablement à l'échelle du département. Cette échelle macroscopique de la ville pose d'emblée la question de l'approche paysagère qu'on peut en avoir.*** *Si les paysagistes interviennent communément sur l'espace public ou à l'échelle des quartiers,* ***la composition du paysage à cette échelle d'agglomération n'est pas courante****. Pourtant, la composition de cette ville se prête particulièrement à une lecture «panoramique» qui permet de révéler à la fois la subtilité de sa topographie et de ses systèmes hydrographiques, la prédominance de ses repères et de ses belvédères, la diversité de ses ambiances et la problématique de ses interfaces multiples*

Si la législation actuelle et les réflexions en cours tendent à limiter drastiquement les expansions tentaculaires de la ville ces dernières décennies, le renouvellement urbain que cela induit va indubitablement changer parfois profondément les identités urbaines, l'enjeu qui en découle en matière de paysage est certainement de savoir si cela ira dans le sens d'un éclatement de la mosaïque urbaine en des morceaux plus fins ou la préservation dans le temps de grandes entités homogènes.»



source : Étude Paysagère - Une fenêtre sur la ville - 2009